



Inscriptions dans les écoles maternelles de Dives-sur-Mer

Les inscriptions dans les écoles maternelles de Dives-sur-Mer, pour la rentrée 2010-2011, auront lieu au bureau du service scolaire (face à la mairie) :

du 16 au 26 mars 2010

le mardi et le vendredi de 9 h00 à 12 h00 et de 14 h 30 à 17 h00

Pièces à présenter à l'inscription :

- livret de famille
- justificatif d'adresse
- numéro de téléphone
- Acceptation de dérogation de la commune de résidence pour les enfants n'habitant pas Dives-sur-Mer